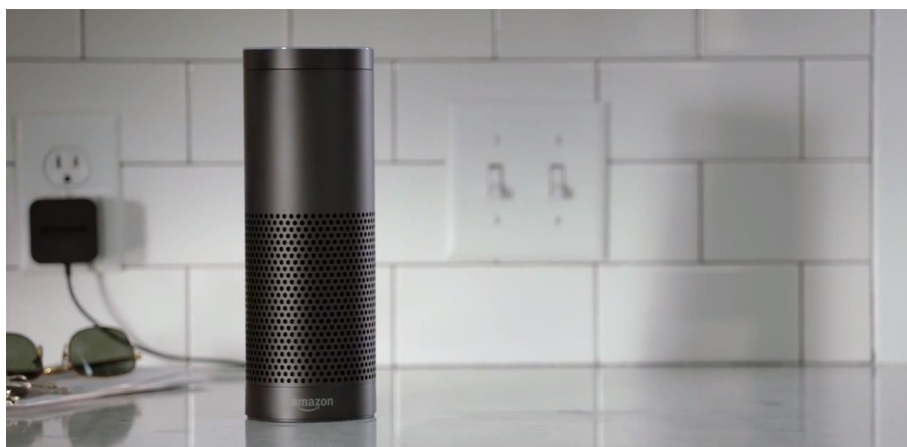


L'enceinte connectée, la mauvaise idée cadeau de cette fin d'année ?



Par [David Legrand](#) le lundi 04 décembre 2017 [Next>INpact.com](#)

Que vous soyez technophile ou non, adeptes des géants du net ou non, inquiets pour votre vie privée ou non, vous avez sans doute dans votre entourage quelqu'un qui trouve que les enceintes connectées sont un produit sympa. Peut-être vous en offrira-t-il une à Noël. Voici un article à lui faire passer, au cas où.

Ce matin, [la CNIL a annoncé](#) avoir mis en demeure plusieurs fabricants de jouets connectés en raison des failles de sécurité de leurs produits. Sur Twitter, la Commission cherche à sensibiliser sur la question avec une communication plus directe et plus spécifique, à coups de visuels. Dans le même genre, on peut suivre le compte [@InternetOfShit](#).

L'occasion de rappeler que le tout connecté n'est pas un bienfait en soi, et que relier un produit à Internet ne doit se faire que lorsque cela apporte une réelle plus-value, et que les conditions en termes de sécurité et de suivi sont présentes. On précisera également que ce n'est pas parce qu'un objet est connecté qu'il est intelligent, fût-il relié à un assistant vocal.

Pourtant, les enceintes connectées sont bien parties pour être l'un des cadeaux phare à Noël. Car comme chaque année à cette période, des produits se détachent et font parler d'eux. Parfois c'est parce qu'ils apportent réellement quelque chose aux utilisateurs, parfois il s'agit d'un bon coup marketing.

Ici, on semble plutôt dans la seconde situation. Nous avons donc décidé de vous expliquer pourquoi vous avez sans doute mieux à offrir à vos proches qu'un micro et une enceinte reliés à internet en permanence, stockant certains de vos échanges au sein des serveurs de grandes entreprises.

Notre dossier sur les enceintes connectées :

- [\[Sondage\] Comptez-vous vous acheter une enceinte connectée à un assistant vocal ?](#)
- [L'enceinte connectée, la mauvaise idée cadeau de cette fin d'année ?](#)

- **Enceintes et assistants vocaux « connectés à votre vie privée » : les recommandations de la CNIL**
- **On vous a offert un Google Home (Mini) : que faire, comment le configurer ?**

L'enceinte connectée, un marché naissant... et pour le moment décevant

La première raison est sans doute la plus simple. Ces produits sont encore assez mauvais. Certes, certains y voient les prémices d'une IA toute puissante, de Skynet à HAL 9000 en passant par Andrew (aka NDR-114). Plus concrètement, il s'agit surtout de vous renvoyer le plus souvent la première requête issue d'une recherche, avec des possibilités assez limitées lors de questions un tant soit peu complexes.

Dans le cas d'un Google Home (basé sur Google Assistant), l'un des rares produits du genre disponible en France, vous pouvez ainsi lancer de la musique, une radio, demander quelles sont les dernières informations, effectuer une opération mathématique, demander l'heure ou une blague.

Mais ne tentez pas de savoir à quelle heure passe un film dans tel ou tel cinéma par exemple. Les résultats de Google vous afficheront cette information, mais l'enceinte Home sera incapable de vous la fournir. Si vous lui demandez de jouer Ave Maria, vous pourrez aussi bien vous retrouver avec la version de Beyoncé qu'un classique.

Cela a plusieurs explications. Tout d'abord, ces produits sont pensés surtout en langue anglaise et les versions locales sont plus limitées. De plus, même dans leur langue « maternelle » elles sont encore relativement limitées. Incapables le plus souvent de rebondir sur une réponse ou de comprendre la nature complexe d'une question d'apparence simple.

On peut surtout les voir pour le moment comme des radio-réveils que l'on peut commander à la voix, capables de répondre à quelques requêtes simples, comme le ferait un enfant... mais guère plus. Bien entendu, ils peuvent également servir de centre domotique accessibles en permanence, comme un smartphone ou une montre connectée. Mais le léger surplus de confort nécessite-t-il qu'un micro soit ouvert en permanence dans votre maison ?

Côte fonctionnalités, des éditeurs de services commencent à s'y mettre et le fonctionnement se renforce de semaines en semaines. Il faut donc laisser le temps à l'écosystème de se former avant de sauter le pas, si finalement un tel produit vous intéresse. Surtout que vous pouvez déjà tester ces assistants via un smartphone sans dépenser le moindre centime.

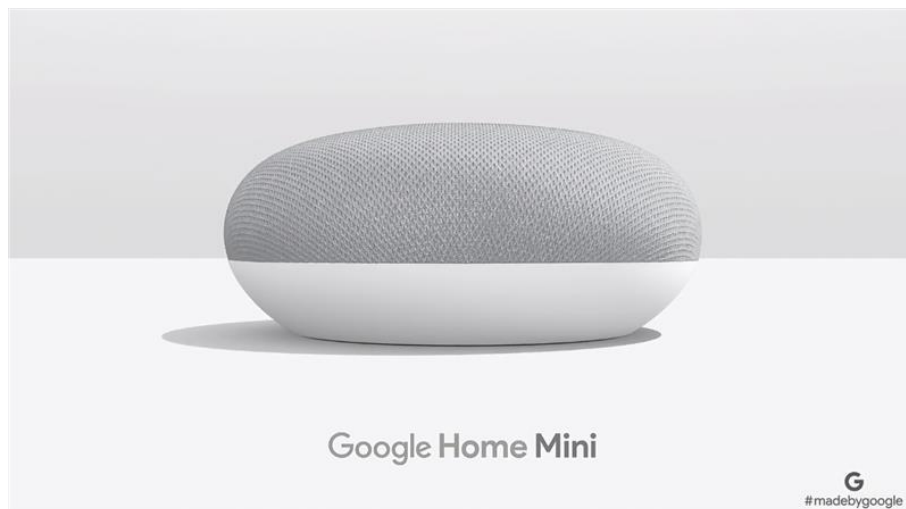
Et quand vous serez totalement convaincus, peut être sauter le pas. D'ici là, nous en serons sans doute à une nouvelle génération de produits, qui corrigeront les premiers défauts.

Des produits encore imparfaits

Car bien que des enceintes comme **Google Home** (Mini) coûtent entre 60 et 150 euros, on leur trouve des défauts qui n'ont pas leur place dans un produit grand public vendu en 2017.

La première est par exemple l'absence de sortie audio. Vous voulez connecter l'un de ces appareils à un ampli ou un kit d'enceinte qui en a vraiment dans le coffre ? Impossible.

On apprécierait sans doute aussi de pouvoir avoir l'heure d'affichée directement, un port réseau classique plutôt que le seul Wi-Fi. Mais ce n'est pas encore le cas. Là aussi on se dit qu'attendre une génération ou deux, ne sera pas un mal.



Un manque de concurrence flagrant, Google en profite

Surtout que pour le moment, il n'y a pas vraiment de concurrence. Amazon et son **Alexa** ne sont pas disponibles en France, le Home Pod d'Apple **a finalement été retardé** et il n'y a pas encore d'alternative indépendante des géants du web qui a vraiment montré le bout de son nez. Orange **a bien promis son Djingo**, mais il ne devrait aussi arriver qu'en 2018.

Pour gagner rapidement des parts de marché, Google a décidé d'appliquer une stratégie qui a déjà fait ses preuves : une campagne de communication massive, via ses propres services, les réseaux sociaux ou encore la presse. Le tout, accompagné de promotions plutôt alléchantes soutenues par les revendeurs français.

Ces derniers ont ainsi offert des Google Home Mini à leurs clients dès 300 euros à l'occasion **du Black Friday**, alors que des kits avec Chromecast ou ampoules Philips Hue **se multiplient**. L'objectif : rendre le produit le moins cher possible pour qu'il puisse se multiplier dans les maisons avant que la concurrence ne débarque.

La question de la vie privée

Un autre élément incite à la prudence pour le moment : la question de l'utilisation de vos données personnelles pour le fonctionnement de ces outils qui sont à votre écoute en permanence. Lorsque vous configurez Google Home, la première chose qu'il exige, outre un compte Google, est ainsi que votre historique de recherche soit activé.

Outre-Atlantique, de nombreux cas ont déjà montré les problèmes et limites de ces assistants. La CNIL prépare d'ailleurs une série de règles à respecter en la matière. Reste à voir si l'existence d'un bouton permettant de bloquer le micro, déjà présent sur de nombreux produits, sera suffisant.

Mais l'on imagine bien que tout cela va être compliqué : quand on arrive chez des amis équipés d'une enceinte connectée, comment leur faire savoir que nous ne voulons pas qu'elle soit à notre écoute ?

Ici, comment doit se manifester l'information ou le consentement ? La gestion multi-comptes est encore assez rare et pose elle-même la question de la reconnaissance vocale permise par ces produits.

Bref, le cadre en la matière reste à définir, alors que de nouvelles réglementations ([RGPD](#), [ePrivacy](#)) vont entrer en vigueur dans le domaine du respect de la vie privée, des données personnelles et du consentement en mai prochain. Mozilla a d'ailleurs récemment publié [un contre-guide de Noël](#) sur ce thème.



De la difficulté de choisir un bon cadeau de Noël pour les technophiles

Ainsi, plutôt que d'imposer à vos proches la présence des géants du web dans leur quotidien de manière toujours plus marquée, vous pouvez sans doute trouver mieux à leur offrir. Certes, cela plaira à l'early adopter ou au fan de telle ou telle marque, mais celui-ci sera sans doute déjà équipé de toute façon.

D'une certaine manière, ce serait dommage qu'une enceinte connectée, qui amusera sans aucun doute les premiers jours, viennent ensuite rejoindre le drone offert il y a deux ans qui ne sert presque jamais (s'il n'a pas été perdu en vol depuis).

Même dans le domaine des nouvelles technologies, il y a pléthore de cadeaux à faire. Vous pouvez aussi plus simplement trouver un produit qui vous rapprochera, vous fera penser l'un à l'autre. Puis au pire, si vos proches ne connaissent pas [Blanc Manger Coco](#) ou [Limite Limite](#) et qu'ils sont majeurs (et pas trop premier degré), n'hésitez pas. S'ils ont des enfants, vous pouvez également leur nuire assez facilement en leur offrant un jeu de société du genre de [Pie Face](#).

De simple cartes ou de la chantilly peuvent parfois égayer une soirée, même loin des oreilles de nos GAFAM préférées.